



Découlant des principes de l'article 1 des statuts du 13.6.2014

Fédération des Architectes Suisses

La FAS réunit des architectes qui, conscients de leur responsabilité, suivent avec une attention critique l'évolution de l'environnement bâti et s'emploient à réaliser des œuvres de qualité dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Le mode de sélection de ses membres repose sur la vocation personnelle. La qualité de l'action professionnelle est une condition de premier plan à une admission. Les membres ordinaires sont en général des architectes indépendants qui ont à leur actif des réalisations remarquables dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Les membres associés sont des personnalités qui soutiennent par leurs activités les objectifs et les idéaux de la FAS.

Association professionnelle

La FAS est porte-parole des préoccupations de ses membres et de la profession. Elle défend l'indépendance de la profession et le principe de la libre concurrence.

Les préoccupations de la profession sont l'accès au marché, les bases d'établissement des honoraires, les règles contractuelles, les questions de responsabilité et la protection de la propriété intellectuelle. L'une des préoccupations centrales de la FAS est le renforcement de la concurrence comme contribution à la qualité de la culture du bâti et comme mode de fourniture privilégié de prestations intellectuelles.

L'architecture en tant que profil professionnel

La FAS se soucie de l'image professionnelle de l'architecte. Elle encourage la formation, la formation continue et la recherche.

En tant que métier intégrateur, l'architecture occupe une position clé dans la genèse du bâti. Elle revêt une importance décisive pour garantir la qualité du résultat, compte tenu notamment des changements observés dans la répartition des rôles. Les architectes de la FAS sont des généralistes pour lesquels la forme de l'aménagement du territoire est une question d'intérêt public.

Réseau régional, national et international

La FAS favorise les contacts confraternels entre ses membres et entretient des relations avec des personnalités et des associations ayant des buts similaires.

La FAS est organisée en sections locales qui constituent en tant qu'associations autonomes des réseaux collégiaux actifs. L'organisation centrale représente les intérêts de la FAS au niveau national et, à travers des organisations faitières, international. La FAS est à cet effet toujours soucieuse de qualité: au premier degré sur les questions professionnelles, mais aussi sur la culture du dialogue interne et externe et la manière d'aborder des opinions divergentes.



Médiation

La FAS fait connaître la profession de l'architecte et le rôle qu'il joue dans la société.

Pour la FAS, l'architecture est davantage que la réponse aux impératifs résultant d'un programme, des conditions de lieu et d'environnement en présence tout comme d'un cadre réglementaire et technique. La FAS croit à l'autonomie de la dimension architectonique, qui détermine par la perception des proportions et de la force d'expression le rapport entre l'homme et l'espace.

Représentation d'intérêts

En défendant ses objectifs, la FAS fait valoir son influence sur l'opinion publique et les autorités.

Au-delà de son influence directe et sa propre organisation, la Fédération coopère sur des questions techniques et de fond avec des organisations poursuivant des objectifs identiques. Les membres de la FAS s'engagent activement dans des actions et assument des fonctions dans des organisations partenaires.